



# Comité de soutien



## LETTRE OUVERTE

RAR

PARIS HABITAT  
21 bis rue Claude BERNARD  
75253 PARIS CEDEX 05

A l'attention de Mr MADEC

Copie Administrateurs, Conseillers de PARIS

Paris le 4 janvier 2016

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance du courrier en date du 28/12/2015 adressé à la société OMS Synergie Sud par votre Secrétaire général qui n'est pas à la hauteur de la situation actuelle et des enjeux révélés par cette grève qui dure depuis 107 jours sur les lots 20 (Paris 13<sup>ème</sup>), lot 46 (Paris 19<sup>ème</sup>), lots 4 et 35 (Paris 20<sup>ème</sup>) sous traités par PARIS HABITAT à la société OMS.

Tout d'abord, contrairement à ce qui est soutenu, PARIS HABITAT est directement impliqué dans ce conflit en sa qualité de donneur d'ordres et est attrait devant le Conseil de Prud'hommes de PARIS dans plusieurs dizaines de procédures.

Sont principalement reprochés à PARIS HABITAT :

- Son absence de vigilance concernant des faits de travail dissimulé liés notamment à plusieurs salariés d'OMS qui ont le même numéro de sécurité sociale 199999999999 ou 2999999999999999 et à la pratique par OMS d'un abattement illégal de 8% sur l'assiette des cotisations sociales ;
- Le marchandage pratiqué en sachant sciemment que la société OMS ne fournit pas à ses salariés un statut social équivalent à celui des salariés directement employés par PARIS HABITAT, par, notamment, l'absence de versement d'un 13<sup>ème</sup> mois et d'une prime de vacances ;
- Le laisser faire sur les lamentables conditions d'hygiène et de sécurité que subissent les salariés d'OMS, pas de renouvellement des tenues de travail non entretenues et matériel de protection et de travail indigent.

Dans ces conditions lire sous la plume de PARIS HABITAT que cet organisme laisse deux mois à OMS pour régulariser cette situation est totalement surréaliste et irresponsable après 107 jours de grève ! Suffisamment de manquements graves ont été commis par cette société pour que vous rompiez immédiatement tous les contrats de sous-traitance conclus avec le groupe OMS.



# Comité de soutien



Nous attirons donc votre attention sur la situation des grévistes qui sont affectés à plusieurs lots Paris Habitat. En effet, les grévistes se sont tous regroupés sur le quartier des Fougères, mais ils interviennent sur d'autres lots Paris Habitat : Lot 20 : Paris 13<sup>e</sup>, Lot 46 : Paris 19<sup>e</sup>, Lot 35 : Paris 20<sup>e</sup>, Lot 4 : Paris 20<sup>e</sup>.

**Une solution globale et juste pour tous est donc indispensable, une seule action sur un lot précis, ne résoudrait pas la situation pour la totalité des grévistes, et de la sous traitance avec cette société qui méprise le droit du travail.**

**En conséquence nous allons amplifier nos actions tant sur le terrain que devant les tribunaux en portant plainte au pénal contre PARIS HABITAT et ses dirigeants.**

Les revendications des grévistes sont simples, claires et peuvent être immédiatement mises en œuvre :

- 1) Casser et ne pas renouveler les contrats conclus avec la société OMS de tous les marchés de la Ville de PARIS
- 2) Ré-internaliser tous les salariés travaillant sur ces sites chez PARIS HABITAT ou à tout le moins choisir un nouveau prestataire plus respectueux des lois en insérant dans le contrat une clause sociale pour la négociation de laquelle nous nous tenons à votre entière disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour la CNT-Solidarité ouvrière

Pour le Comité de soutien

Pour la CGT-HPE

Etienne DESCHAMPS

Annie GAFFORELLI

Claude LÉVY

---

*CNT Solidarité ouvrière, 4 rue de la Martinique 75018 PARIS Tel/fax : 0140347180*

*Comité de soutien, Annie Gafforelli, 7 rue Noisy le sec 75020 PARIS*

*Syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques 3, Place du Général KOENIG – 75017 PARIS*

*Tel: 01 45 72 16 20 / 01 45 74 43 29 – Fax : 01 45 74 43 26*

---